

POSTE DE PROFESSEUR ASSOCIÉ UNIVERSITAIRE (PAU)

Affectation du poste (composante) : UFR SANTE

Département de rattachement : Département d'Orthophonie

NATURE DU POSTE ET QUOTITE

Professeur Associé Universitaire (PAU).

Section CNU : 07-16-91 ou/et discipline : Orthophonie

Mi-temps (48 HETD) ☐ Temps complet (96 HETD) ☒

PROFIL DU POSTE

Profil pour publication (intitulé) : Orthophonie, Ethique, déontologie, pratique professionnelle.

Champ de formation et de recherche ¹ : CBS

¹ HCS – CBS - MENE

DESCRIPTION DU POSTE

PÉDAGOGIE

Profil pédagogique du poste :

Ce projet s'inscrit dans une perspective de renforcement des postes universitaires du Département d'Orthophonie, intégré à l'UFR Santé. Ce département déploie une formation universitaire de 5 années, dispensant le Certificat de Capacité d'Orthophoniste (CCO), de grade Master. Le Département d'Orthophonie forme une file active de 185 étudiants sur quota ministériel de 40 admissions nouvelles par an. Ce poste vient compléter une équipe de 2 MCU (Sciences du Langage et Psychologie) et de 2 PAU chargé de la mise en œuvre de la maquette nationale de formation universitaire en orthophonie qui comprend 3000h de cours et 2000h de stage.

La personne recrutée dispensera des enseignements qui concernent la formation à la posture professionnelle d'orthophoniste, l'éthique et la déontologie professionnelle et la préparation à l'exercice

de la profession. Dès lors, les enseignements devront être en lien avec la pratique de l'orthophonie afin de contribuer la formation clinique des étudiants.

Mots-clés : Orthophonie, enseignements Orthophonie, Ethique, déontologie, pratique professionnelle.

Filière(s) de formation(s) concernée(s) (*Champ, mention, parcours, effectifs*) : Orthophonie, Premier et second Cycle, 185 étudiants

Objectifs **pédagogiques** :

Les enseignements devront être en lien avec la pratique clinique de l'orthophonie pour contribuer la formation clinique des étudiants, ceci dans les domaines précédemment cités. La personne recrutée devra par ailleurs contribuer au fonctionnement de la structure pédagogique du Département en participant aux différents conseils, commissions et jurys du Département ainsi qu'au processus d'admission des candidats à l'accès aux études. La personne recrutée bénéficierait du fait d'être elle-même en possession du CCO, démontrant par ailleurs une expérience clinique avérée.

Les besoins en enseignement sont nombreux et divers. Ils concernent non seulement le référentiel de 2013 mais aussi celui dont la mise en application débute en septembre 2026.

Les besoins d'encadrement ci-après sont identifiés. La personne recrutée pourra être amenée à participer à certains d'entre-eux.

- Participation aux conseils de départements, conseil de perfectionnement, commission mémoires et jurys d'examen
- Participation au processus d'admission en orthophonie
- Organisation de journées de formation professionnelle continue auprès d'orthophonistes, vacataires, maîtres de stage.
- Participation l'organisation et à la tenue du Certificat de Compétences Cliniques
- Encadrement de mémoires de fin d'études

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES (PRISES DE RESPONSABILITÉS)

- *Responsabilité d'UE (coordination des enseignements)*
- *Responsabilité de stages*
- *Organisation et suivi des mémoires à orientation professionnelle*

CONTACTS

CONTACT FORMATION

(Nom, Prénom, Téléphone, Mail)

PASQUET, Frédéric, Direction Pédagogique du Département d'Orthophonie

Tél : 02 35 14 82 32

Mail : direction.orthophonie@univ-rouen.fr